

HONORAIRES TTC (1) au 01/07/2019

VENTE

Les honoraires sont à la charge du vendeur

MAISONS - APPARTEMENTS	0 € à 99 999 €	7 % TTC
	De 100 000 € à 199 999 €	6 % TTC
	> à 200 000 €	5 % TTC
TERRAINS ET OPERATIONS MARCHANDS DE BIENS		10 % TTC

GESTION LOCATIVE

HONORAIRES GESTION LOCATIVE PACK 3 OFFRES :	Calculé sur les encaissements	
	Classique	7,2 % TTC
	Confort	8,4 % TTC
	Sérénité	9,6 % TTC
GARANTIE DU PAIEMENT LOYERS IMPAYES ET DETERIORATION IMMOBILIERES	GARAGE	15 % TTC
		4 % TTC

LOCATION

HONORAIRES LOCATION	MODALITES (%, forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
- ENTREMISE ET NEGOCIATION	200 €	Bailleur
- VISITE, CONSTITUTION DU DOSSIER DU LOCATAIRE, REDACTION DU BAIL (2). TARIF LIMITE A :	ZONE TRES TENDUE 12 € / m ² de surface habitable	Bailleur
	12 € / m ² de surface habitable	Locataire
	ZONE TENDUE 10 € / m ² de surface habitable	Bailleur
	10 € / m ² de surface habitable	Locataire
- ETAT DES LIEUX LOCATION VIDE OU MEUBLEE. TARIF LIMITE A :	ZONE NON TENDUE 8 € / m ² de surface habitable	Bailleur
	8 € / m ² de surface habitable	Locataire
- GARAGE :	3 € / m ² de surface habitable	Bailleur
	3 € / m ² de surface habitable	Locataire
	115 €	Bailleur
	115 €	Locataire

(1) TVA au taux en vigueur de 20% incluse.

(2) Le montant TTC imputé aux locataires ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire.

En cas de délégation de mandat les honoraires applicables seront ceux de l'agence détentrice du mandat initial.

La délivrance d'une note d'honoraires est obligatoire.

Conseil de Discipline et de Médiation : ndm@orpi.com

ORPI France – conseil de discipline et de Médiation, 2 Villa de Lourcine 75014 PARIS

